

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC ») – section du patrimoine mobilier

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 29 avril 2024 modifiant le règlement grand-ducal du 9 mars 2022
déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine
culturel ;**

Attendu que le bien *Georg Stahlhuth & co, orgue, 1915*, localisé à Wilwerwiltz, se caractérise comme suit :

Description

- Volet instrumental :
 - Orgue électropneumatique comportant dix-neuf jeux répartis sur deux claviers (C-g^{'''}) et un pédalier (C-d[']) ;
 - Style : Post-romantique allemand avec quelques emprunts au post-romantisme français ;
 - Architecture sonore :
 - À l'exception de deux jeux, l'ensemble sonore de l'orgue est divisé en deux plans sonores contenus dans des boîtes expressives distinctes ;
 - Il n'y a pas de sommier propre à la pédale :
 - La Posaune 16' (C-H) est posée sur un sommier auxiliaire du Grand-Orgue (à gauche) ;
 - Le Subbass 16' est posé sur le sommier du Récit (à droite) ;
 - Le Zartgedackt 16' est une transmission du Bourdon 16' du Grand-Orgue ;
 - L'Octavbass 8' est posté en façade ;
 - Le Principal 8' du Grand-orgue est posté en façade pour sa partie grave, la partie aiguë étant postée derrière la façade ;
- Volet architectural :
 - Dénomination du style : Jugendstil¹ ;

¹ Christian LUTZ, technicien-conseil, fait entendre que certains détails justifient le rattachement au Jugendstil, mais précise que ce terme ne semble pas avoir été utilisé par les facteurs d'orgues à cette époque. La maison LAUKHUFF utilise dans son catalogue publié en 1913 le terme de « moderne ». Christian Lutz insiste sur le fait que le buffet présente également des réminiscences d'éléments médiévaux comme l'évasement du soubassement historique.

Lothar D. ZICKERMANN constate que des termes comme « auslaufender Jugendstil » ou « später Jugendstil » sont justifiés, mais il relève qu'une classification plus précise n'est pas possible à la vue de la présence manifeste de la réminiscence d'éléments stylistiques d'époques différentes. Ci-contre, citation de son commentaire : « Im unteren Gehäuse teil sieht man in den Zwickeln oder Spandrippen der geschwungenen Konsolen jeweils einen auffälligen neugotischen Dreipaß. Auch die kleinen Zipfel unter den Lisenen würde ich der Neugotik zuordnen. Beides greift also noch Formen des Historismus aus dem 19. Jahrhundert auf.

Die einzigen Elemente, die eindeutig dem Jugendstil angehören, sind die kleinen quadratischen Zierblüten auf dem Querfries bzw. den senkrechten Lisenen sowie die querlaufenden Ornamentbänder vor den Pfeifen.

Es fällt auf, dass die Gehäuseteile sehr simpel gestaltet sind, flächig und ohne plastische Auflockerung. Es gibt lediglich ein zierliches Profil am Querfries und die wenigen Ornamente sind dezent und zurückhaltend. Des Weiteren verzichtet das Gehäuse auf elegante oder geschwungene Linien. Selbst die aus den Pfeifenlabien gebildeten Linien verlaufen linear-diagonal ansteigend. Die oberen Enden der Pfeifen in der Mittelsektion sind alle auf einer horizontalen Linie gleich lang abgeschnitten. Die Ornamentbänder enthalten eine Zickzack-Linie aus Dreiecken. Insgesamt wirkt alles sehr steif und linear-gerade. Deshalb weisen beide Aspekte, die Schlichtheit und die linear-geometrische Formensprache, schon Stilmerkmale des Konstruktivismus auf. Selbst der Charakter des sich später durchsetzenden Art Déco lässt sich darin bereits erahnen.

Demnach finden sich Stilelemente aus der damaligen Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft in dem Orgelgehäuse, das ein typisches Beispiel für seine Erbauungszeit darstellt. »

- Disposition originale : orgue accroché en « nid d'hirondelle » au mur de la chapelle du couvent des Sœurs dominicaines du Limpertsberg ;
- Disposition actuelle : orgue posé à même le sol² ;
- Modification architecturale : socle construit par la Manufacture d'orgues luxembourgeoise Georg Westenfelder en 2010 lors de la translation de l'instrument vers Wilwerwiltz.
- Volet technique :
 - Tirage électropneumatique des jeux et des notes ;
 - Éléments électropneumatiques restaurés à l'identique par la Manufacture d'orgues luxembourgeoise Georg Westenfelder en 2010 ;
 - Éléments électriques mis aux normes en 2010 par la Manufacture d'orgues luxembourgeoise Georg Westenfelder en 2010.

Historique

C'est en 1914-1915 que la Orgelbauanstalt Georg Stahlhuth & co installa en la chapelle du couvent des Sœurs dominicaines de Luxembourg-Limpertsberg un orgue électropneumatique de 19 jeux répartis sur deux claviers de 56 notes (C-g^{'''}) et d'un pédalier de 27 notes (C-d').

Le buffet de cet orgue, comprenant l'étagage sonore et le soubassement fut accroché en « nid d'hirondelle » au mur de la chapelle, alors que la console, à commandes électriques, fut posée à même le sol. Le moteur, qui faisait tourner le ventilateur fournissant l'air nécessaire au jeu, fut installé dans une chambre annexe.

Cet orgue fut reçu par le Père Willibrordus O.S.B., organiste de l'abbaye bénédictine de Maria Laach qui rédigeait un compte-rendu au sujet de l'orgue qui se résume en neuf points.³ À l'époque l'organiste conclut son rapport en attestant qu'il ne peut que recommander la réception de l'orgue qu'il considère comme un chef d'œuvre absolu de la facture d'orgues moderne⁴. Ce rapport est contresigné le 18 juillet 1915 par l'évêque Johannes Joseph [Koppes].

Par la suite, l'orgue connaîtra une histoire assez mouvementée sans trop de dommages. La partie sonore de l'instrument n'a connu que peu de modifications. L'orgue, tel qu'il se présente actuellement, est un représentant de la facture d'orgue post-romantique allemande. Le détail de l'historique du bien a été analysé

² Pierre Schwickerath : Fiche signalétique, Orgue Stahlhuth de Wilwerwiltz, pp. 32 et 38

³ P. Willibrordus O.S.B. : Gutachten über den Neubau der electro-pneumatischen Orgel [Sic] in der Klosterkirche Der Dominikanerinnen auf Limpertsberg zu Luxemburg, Maria Laach 6. Juli 1915 [ce compte-rendu est annexé à la Fiche signalétique comme élément de dossier].

- 1) Mises à part quelques modifications décidées en cours de construction, le devis du 16 mars 1914 et ses avenants ont été respectés : les modifications apportées sont à l'avantage de l'orgue :
 - a. Le second clavier a reçu une Clarinette 8' ;
 - b. La transmission du Dolce 8' (II) vers le premier clavier a été remplacée par une Aeoline 8' ;
 - c. Au lieu des cinq combinaisons fixes prévues, la manufacture en a livré six.
- 2) L'orgue fut accroché au mur ouest. La partie centrale fut maintenue à faible hauteur pour ne pas cacher le vitrail du mur. Le cou dage des tuyaux les plus longs n'affecte en rien leur sonorité. Le buffet est adapté au style de l'église et les tuyaux de façade (Principal 8' et Octavbass 8') la déco rent favorablement avec leur teinte de bronze.
- 3) La console est installée à une petite distance près du mur côté épître. Elle est dotée des accessoires les plus modernes et les commandes sont disposées de manière ordonnée.
- 4) La disposition de l'orgue est impeccable et elle satisfait à toutes les exigences liturgiques.
- 5) L'orgue est construit avec le plus grand soin et avec les meilleurs matériaux.
- 6) À l'exception du Principal et de l'Octavbass, tous les jeux sont disposés dans deux boîtes expressives. Les jalousies ont une épaisseur de quatre centimètres. Chaque boîte expressive est dotée de six groupes de jalousies qui s'ouvrent pneumatiquement et se referment sous l'effet de leur propre poids. Leur fonctionnement sans bruit est garanti par des tampons pneumatiques qui amortissent la fermeture des lattes.
- 7) Placé dans une pièce annexe, le ventilateur électrique ne fait pas de bruit. Le grésillement du transformateur qui fournit l'électricité aux électroaimants dérange quelque peu le silence habituel du chœur des sœurs.
- 8) L'attaque de chaque tuyau est très précise.
- 9) L'intonation de chaque jeu mérite les plus grands éloges. Chaque jeu possède sa propre couleur sonore, et l'ensemble est très rond et le plenum très agréable.

de façon exhaustive dans une étude réalisée par l'agent du Ministère à l'occasion de la présente procédure de classement. Nous en reprenons ici les grandes lignes :

- 1941-1945 :
 - réquisition du couvent par l'occupant ;
 - Georg Haupt démonte l'orgue pour le préserver d'une réquisition ou d'un démantèlement forcé ;
 - Georg Haupt réinstalle l'orgue après la guerre ;
- 22 décembre 1947 : un incendie endommage la chapelle du couvent ;
- 1948 : les Sœurs rentrent de l'exil ;
- 1997 : le facteur d'orgues Thierry Lestrez restaure l'orgue ;
- 28 février 2000 : les Sœurs dominicaines quittent définitivement le couvent du Limpertsberg ;
- 2005 : premières discussions au sujet d'une probable réaffectation de l'orgue dans une autre église ;
- 7 novembre 2010 : inauguration de l'orgue après restauration et translation vers l'église Saint-Willibrord de Wilwerwiltz par Paul Kayser. Dans la mesure où l'orgue n'a pas pu être installé en nid d'hirondelle en l'église Saint-Willibrord, Georg Westenfelder a modifié le buffet par l'adjonction d'un socle.

Évaluation de la demande de classement & Conclusion

Les parties techniques de l'instrument ont connu les modifications suivantes :

- mise aux normes de toutes les installations électriques ;
- enlèvement de certains éléments de la console de jeux, notamment le potentiomètre ;
- restauration des éléments modernes de toutes les pièces liées au tirage électropneumatique de l'instrument ;
- mise en place d'un nouveau ventilateur dans le soubassement historique de l'orgue ;
- modifications afférentes des porte-vents ;
- réparation et restauration de toute l'installation dédiée au vent.

À la suite de la dernière restauration de 2010, l'instrument est dans un état impeccable qui ne requiert aucune intervention autre que l'entretien annuel. Par ailleurs, l'orgue est conservé dans un lieu approprié à sa conservation et l'accès à l'objet reste limité. Le risque d'altération grave ou de disparition dans un avenir proche semble donc faible.

Conclusion

Alors que l'orgue de l'église Saint-Willibrord se distingue par l'authenticité de sa sonorité et témoigne de la facture d'orgue post-romantique allemande ainsi que d'une évolution technique en matière de traction, la commission regrette que l'authenticité de certains éléments n'ait pas pu être préservée au vu des modifications et des matériaux utilisés lors des interventions passées. L'objet ne satisfait donc pas aux critères nécessaires pour être reconnu comme bien culturel national.

La COPAC – section du patrimoine mobilier émet un avis défavorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'orgue susmentionné. 1 voix pour un classement, 4 voix contre un classement et 6 abstentions.

Présent(e)s : Beryl BRUCK, Tania BRUGNONI, Patricia DE ZWAEF, Stéphanie HUILLION, Georges JUNGBLUT, Guy MAY, Claude MOYEN, Georges ZIGRAND, Régis MOES, Heike PÖSCHE, Guy THEWES.